

26. Les puissances émergentes

Portée et limites d'un phénomène international

Sebastian Santander

Depuis les années 2000, l'expression « pays émergents » s'est imposée dans le langage tant financier que politique, diplomatique, médiatique ou académique¹. Elle désigne les acteurs étatiques surgis en dehors de la triade États-Unis/Europe occidentale/Japon que le rapide développement économique fait figurer comme les gagnants de la globalisation. Parmi les pays mis en avant, il y a ceux du BRIC dont l'acronyme renvoie à Brésil, Russie, Inde et Chine. Depuis peu, il est question de nouvelles vagues d'émergents à l'instar de la Colombie, de l'Indonésie, du Vietnam, de l'Égypte, de la Turquie et de l'Afrique du Sud, rassemblés sous l'appellation CIVETS.

La notion d'émergence, ainsi que la majorité de ces sigles classificateurs, sont le fait des milieux financiers. Ces derniers sont animés par le souci d'identifier pour leurs clients les économies nationales les plus porteuses en termes de croissance au *xxi*^e siècle. Ces pays sont qualifiés d'« émergents » parce que leurs taux de croissance élevés et durables et leurs importantes capacités à attirer toujours davantage les investissements privés les ont propulsés dans un processus de développement rapide. À tel point que des études de perspectives prévoient qu'en 2040, le produit intérieur brut des BRIC devrait égaler celui de l'ensemble des économies industrielles du groupe des Sept (G7²) (Wilson et Purushothaman, 2003 : 4). Cette approche associe l'émergence au décollage économique et à l'idée que les économies riches du Nord sont progressivement rattrapées par ces économies émergentes. En évoquant la question du rattrapage, les analyses économique-financières présupposent que les performances économiques des pays émergents menacent les positions des pays les plus avancés et, partant, occasionnent un changement dans les rapports de force internationaux, ce qui témoignerait de la structuration croissante de l'ordre mondial autour d'une série de pôles de puissance.

En fait, la disposition de capacités matérielles n'induit pas nécessairement des sources de puissance et de nouvelles configurations des rapports de force. Il n'y

1. Cette recherche scientifique a été réalisée avec le soutien du Fonds de la recherche scientifique - FNRS (Belgique).
2. Allemagne, Canada, Grande-Bretagne, États-Unis, France, Italie et Japon.

a pas d'automatisme entre le fort potentiel économique de certains pays et la redistribution du pouvoir sur la scène internationale. Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait que les ressources quantitatives soient mobilisées de manière consciente et systématique par les acteurs susdits dans l'objectif de produire de l'influence et du pouvoir politique. Par ailleurs, un acteur est considéré puissant quand il parvient à combiner facteurs tangibles et intangibles : la puissance ne se définit en effet pas seulement à travers les « ressources matérielles », mais aussi à travers la capacité d'un sujet à se penser comme une référence et à s'affirmer comme telle en mobilisant des ressources immatérielles telles l'idéologie, les institutions ou la culture (Strange, 1987 ; Cox, 1987 ; Nye, 1990).

Finalement, la question qui se pose est de savoir dans quelle mesure ces acteurs émergents sont à même de devenir des « unités actives » (Perroux, 1982) dont le programme n'est pas simplement ajusté à leur environnement mais qui, au contraire, ajustent l'environnement à leur programme. En d'autres termes, la projection internationale des puissances émergentes contribue-t-elle à la transformation de l'état du monde et des rapports de force qui se jouent dans l'arène politique et économique globale ? Le monde de l'après-guerre froide est-il passé de l'unipolarité à la multipolarité ou, comme le prétendent les tenants d'une approche plus transnationale, l'ordre, à l'heure de la globalisation, est-il définitivement devenu apolaire ?

Nous allons voir qu'à l'ordre unipolaire, évident dans l'immédiat après-guerre froide (I), est effectivement en train de succéder un décentrage progressif du monde de nature notamment économique (II). Synonyme de restructuration à venir des rapports de force internationaux, ce décentrage n'implique cependant à l'heure actuelle ni l'avènement d'un monde multipolaire ni le triomphe d'un monde apolaire, tant les puissances émergentes n'ont pas encore su traduire leurs ressources accrues en capacités de gouvernance (III).

I. Fissures dans l'ordre unipolaire ?

Le multipolarisme fait allusion à la redistribution du pouvoir international et, partant, à la structuration du système mondial à partir de pôles de puissance plus ou moins nombreux, et de nature et caractéristique comparables qui se contrecarrent. Dans le contexte post-11 septembre 2001 où s'opèrent une revalorisation du mode des rapports mondiaux de type stato-centrique et une consolidation de nouveaux pôles de puissance, la représentation d'un ordre multipolaire gagne toujours davantage du terrain. En fait, l'idée de la multipolarité n'est pas récente. Elle tire ses origines du scénario, qui prévalait aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, sur le système d'équilibre et de rapports de force entre puissances pour des sphères d'influence internationales. À partir des années 1970 et 1980, la conception d'un monde structuré autour d'une série de pôles refait surface dans la communauté académique, et en particulier dans la discipline de

l'économie politique internationale. Ces analyses, qui présageaient l'avènement imminent d'un système multipolaire, reposaient sur l'idée du déclin (relatif) des États-Unis expliqué, notamment, à partir de l'incapacité américaine à assumer la pérennité de l'ordre mondial issu des accords de Bretton Woods, de l'échec politique et du coût économique de la guerre du Vietnam ainsi que de la crise économique et de l'émergence concomitante de nouveaux concurrents au sein de l'économie capitaliste internationale, au premier chef desquels le Japon et la Communauté économique européenne (Cao-Huy, 1978; Gilpin, 1987; Kennedy, 1987). D'aucuns synthétisaient alors la configuration du monde par le terme générique de « triade » qui désignait l'Amérique du Nord, l'Asie-Pacifique et l'Europe occidentale comme les trois pôles aux commandes de l'économie mondiale et de la politique internationale de la future ère post-bipolaire du fait qu'à eux trois ils concentraient la grande majorité de la production mondiale, des opérations financières et des nouvelles connaissances scientifiques (Ohmae, 1985).

En dépit de cette représentation, la disparition du système bipolaire ne cède pas la place à un ordre multipolaire structuré autour d'une série de centres de pouvoir de nature et de caractéristiques plus ou moins équivalentes. Durant les années 1990, la majorité des acteurs, qui avaient été envisagés comme les futurs piliers de l'ordre multipolaire de la post-guerre froide, ne répondent pas aux attentes: le Japon s'enfoncé dans une crise prolongée aux multiples facettes; l'UE peine à s'affirmer comme acteur politique autonome sur la scène internationale et, tout comme l'acteur nippon, reste dépendante des États-Unis pour sa sécurité; quant à la Russie, elle plonge dans une période de déclin offrant une image de puissance déchu.

Par contre, les États-Unis des années 1990 apparaissent comme une puissance recomposée bénéficiant d'un « moment unipolaire » (Krauthammer, 1990-1991). Aucun pays ne semble en mesure de relever le défi de la compétition avec ce qui semble être la seule puissance planétaire: l'économie entre dans un cycle de croissance ascendant durant plus d'une décennie pour atteindre 30 % du PNB mondial; le pays se positionne en leader dans les secteurs d'avenir tels que les nouvelles technologies; le dollar américain, qui jouit d'une crédibilité avérée auprès des banques centrales de pays tiers, confirme sa place dominante sur la scène financière internationale. Le capitalisme anglo-américain s'impose en référence et la culture américaine, qui s'affirme à travers un vaste canal de diffusion (industries cinématographique, technologiques, d'information et de consommation), nourrit l'attractivité extérieure en faveur du pays. Sur le plan militaire, les États-Unis, dont les dépenses en armement sont évaluées à la moitié des dépenses militaires mondiales, possèdent le quasi-monopole de l'usage de la force sur le plan international et détiennent d'importants moyens pour surveiller et influencer le comportement des autres acteurs de la planète. D'autant qu'ils disposent d'un réseau global de plus de 725 bases réparties dans plus de 130 pays sur cinq continents. Sans compter que Washington jouit d'une certaine faculté d'attraction et de rassemblement sans commune mesure sur la scène internationale. Les États-Unis apparaissent ainsi comme une puissance

hégémonique renouvelée du fait, notamment, d'une politique extérieure capable de jouer aussi bien sur l'attractif que sur le coercitif.

À vrai dire, le contexte post-11 septembre semble modifier quelque peu la donne. Malgré la suprématie militaire des États-Unis dans le monde et leur domination sur la structure de sécurité internationale, les interventions armées extérieures ont engendré un coût économique, politique et militaire considérable. Les enlèvements irakien et afghan ont montré les limites du pouvoir de coercition américain comme instrument de règlement des différends. En outre, l'intervention en Irak sans mandat des Nations unies combinée aux exactions (tortures et sévices) relatives aux droits humains commises par les forces militaires américaines tant dans les prisons d'Abou Ghraïb qu'à Guantanamo ou sur les terrains de combat en Afghanistan, ont écorné considérablement l'image des États-Unis dans le monde, entretenant la méfiance à leur encontre, voire le rejet. Leur *leadership* intellectuel et moral s'en est trouvé affaibli, affectant la forme de domination partiellement consentie dont ils jouissaient jusqu'à l'orée de la décennie 2000; situation que la stratégie du « *smart power* »¹ semble toujours incapable d'inverser. Sans compter que le régime de croissance et d'accumulation inspiré de la logique de l'endettement a fini par plonger l'économie américaine dans la récession la plus longue qu'ait connue le pays depuis l'après-guerre, ce qui, dans une économie globalisée, n'a pas manqué d'affecter les autres piliers de la triade et au premier chef l'Europe. Cette crise ouvre une brèche dans le modèle néolibéral issu du capitalisme américain qui, au cours des trente dernières années, à des degrés divers, sert de référence tant pour les pays industrialisés que pour ceux en développement. Face à cette évolution, des doutes émergent sur l'hypothèse défendue par Krauthammer (2002) d'un ordre international qui serait passé d'un « moment unipolaire » à une « ère unipolaire »².

1. Consciente de l'effondrement de l'image des États-Unis sur la scène internationale, l'administration Obama a érigé la notion de « *smart power* » en nouvelle doctrine de la diplomatie américaine. Ce pouvoir de l'intelligence est défini comme le résultat du mariage productif entre le *hard* (pouvoir de coercition) et le *soft* (pouvoir d'attraction) *power* américain. Bien qu'elle n'écarte pas la voie coercitive et solitaire (unilatérale), la politique extérieure américaine ambitionne de redévelopper sa capacité de persuasion afin de rendre les États-Unis à nouveau attrayants et d'amener le reste du monde à partager leur point de vue. Il s'agit donc de recourir d'abord à la carotte et de ne recourir au bâton que lorsque c'est nécessaire. Sur la notion de *smart power*, cf. Suzanne Nossel (2004).
2. C. Krauthammer dit s'être trompé quand il écrivit en 1990 que l'unipolarité durerait trente ou quarante ans. Bien qu'il admette avoir considéré à l'époque cette appréciation audacieuse, aujourd'hui il la juge modeste. Le monde serait toujours composé d'une seule puissance globale sans égale. Les ressources de la puissance américaine seraient sans commune mesure par rapport aux autres acteurs de la scène internationale. Ceci l'amène à soutenir l'idée que « le moment unipolaire » est devenu « l'ère unipolaire ».

II. Un décentrage progressif du monde

A. Le développement national au service de l'édification de la puissance des émergents

D'autant que l'amenuisement relatif du poids et de l'influence américaine et, de manière générale, de l'Occident, est concomitant d'une recombinaison progressive du monde du fait, notamment, de l'« ascension des autres » (Zakaria, 2009) sur la scène économique et politique internationale. Alors que jusqu'au début des années 1990 elles représentaient l'essentiel du commerce, de la production, des transactions financières et des innovations scientifiques au niveau mondial, les économies américaines, européennes et nippones doivent de plus en plus composer avec la concurrence croissante de pays labellisés « émergents ». Ces derniers sont engagés depuis plusieurs années dans la construction ou la réhabilitation de leur statut de puissance. La montée en force de la Chine et de l'Inde, le retour progressif de la Russie en tant que puissance politique à vocation planétaire ou l'affirmation du Brésil, de l'Afrique du Sud ou de la Turquie dans les affaires internationales, semblent augurer une transformation de l'état du monde et des rapports de force internationaux.

Nombre de ces pays ont accéléré leur développement durant la période de l'après-guerre froide pour atteindre, surtout depuis le début des années 2000, des taux de croissance soutenus (variant selon les cas de 5 à environ 10 %) occasionnant une augmentation de leur part respective dans la création de richesse mondiale (OECD, 2010), même si les économies rassemblées du BRIC ne représentent que 2/3 de celle des États Unis. La Russie, qui a connu un processus de déclin accéléré durant les années 1990, s'est ressaisie durant la décennie suivante. Les réformes adoptées par le Kremlin sous l'impulsion de l'administration Poutine permettent à l'économie russe, qui avait touché le fond avec la crise de 1998, de connaître un accroissement de son PIB de quelque 40 % : en 2011, après une chute passagère en 2009, le taux de croissance a atteint 5 %. Si le Brésil, l'Inde et la Turquie impressionnent par leur taux de croissance respectif, la Chine bat, elle, tous les records : au cours des dix dernières années, les trois premiers ont connu une croissance moyenne d'environ 5 %, 8 % et 6 % respectivement, contre 10 % pour la Chine sur une période continue de 25 ans, ce qui lui a permis en 2010 de prendre au Japon la deuxième place que ce dernier occupait depuis 1968 dans l'économie mondiale. Voilà qui contraste avec une économie américaine, européenne et japonaise en berne, d'autant que la fulgurante ascension économique des émergents permet, aujourd'hui, de tirer la croissance mondiale vers le haut, d'apparaître comme des contributeurs à la convalescence du système capitaliste et de se poser en créanciers des Occidentaux¹.

1. En 2009, la Chine a acheté 10 % du capital de Morgan Stanley. Elle a aussi continué à investir dans les bons du trésor américain, espagnol ou italien. Par ailleurs, à l'appel des pays occidentaux, les émergents ont accru leur contribution au budget du Fonds monétaire international pour que ce dernier puisse venir en aide aux économies européennes.

Progressivement, les pays émergents s'affirment comme *leaders* dans des domaines clés du commerce mondial (énergie, agriculture, services, produits manufacturiers et/ou textile) tout en diversifiant leur économie. Les performances économiques dont ils font preuve, ainsi que les importantes ressources naturelles dont ils disposent et leur participation de plus en plus active dans le commerce mondial, les ont rendus attractifs auprès des investisseurs étrangers. L'accélération de leur développement change progressivement la donne internationale dans le sens où ces pays ne sont plus simplement des récepteurs de capitaux; ils deviennent dorénavant des exportateurs de milliards d'euros tant dans leur voisinage direct respectif que dans des contrées plus lointaines du monde en développement et/ou dans les pays riches.

Cette évolution s'explique, notamment, par le fait qu'ils ont su imposer toute une série de « champions » qui ne cessent de s'internationaliser avec souvent l'appui soutenu de leur État respectif. Ainsi, le nombre de compagnies multinationales issues des pays émergents ne cesse de croître : Embraer, Petrobras, Oderbrecht, Itaútec, Votorantim (Brésil), Haier, Lenovo, Geely, Sinopec, Cnooc, Sinochem (Chine), Mittal-Steel, Tata, Infosys (Inde), Cemex, Telmex, Bimbo (Mexique), Norilsk, Eraz, Gazprom, Lukoil, Severstal (Russie), MTS, Steinhoff (République sud-africaine), Koç, Sabancı, Dogus (Turquie). Elles multiplient les fusions et acquisitions au point de constituer de redoutables concurrentes pour les multinationales occidentales (*The Economist*, 2009). Les exemples de rachat par des émergents ne manquent pas : en 2004, l'entreprise chinoise Lenovo acquiert les activités PC d'IBM, en 2006, Mittal-Steel s'empare du groupe sidérurgiste européen Arcelor et deux ans plus tard une autre entreprise indienne, Tata, rachète Jaguar et Land Rover. En 2008, la part d'Exxon dans Esso Chili est cédée à Petrobras alors que deux ans auparavant le groupe canadien Inco est racheté par la firme minière brésilienne Vale. En 2010, Geely s'empare de Volvo alors que Steinhoff acquiert le groupe français Conforama. Ces conquêtes permettent aux multinationales des pays émergents non seulement de se procurer des marchés et d'élargir leur taille, mais aussi de s'emparer de marques mondialement reconnues, du savoir-faire et des technologies (BCG, 2011).

Les autorités publiques de pays émergents disposent, à des degrés divers, d'instruments financiers pour soutenir leurs entreprises afin d'accompagner leur développement international, à l'instar, par exemple, de la banque publique brésilienne BNDES¹ ou de la banque industrielle et commerciale de Chine (ICBC)². Cette dernière constitue le plus grand établissement du monde en termes de capitalisation boursière. Après s'être implantée en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient et en Afrique, elle s'installe aux États-Unis en rachetant 80 % des parts de l'institution bancaire Bank of East Asia et entame son expansion en Europe en ouvrant des succursales à Paris, Bruxelles, Amsterdam et Madrid, en plus de celles de Londres, Francfort et Luxembourg. Il s'agit de soutenir les entreprises chinoises à développer leurs activités à la fois d'exportation et d'investissement.

1. Banque nationale de développement économique et social.

2. Malgré son entrée en bourse en 2006, cette banque reste à 90 % sous le contrôle de l'État chinois.

et d'affirmer l'ambition stratégique de l'internationalisation de la monnaie chinoise¹.

B. La diplomatie au service de la construction du statut de puissance : la place de la « coopération Sud-Sud »

Ce processus de développement rapide contribue à consolider les ambitions de puissance des pays émergents et à les conforter dans leur volonté d'agir pour un partage plus équilibré du pouvoir mondial. En effet, les pays émergents ont conscience du rôle important de la diplomatie pour se faire une place dans l'arène mondiale. Dès lors, ils déploient une stratégie multidirectionnelle dans l'objectif de diversifier leurs relations politiques, économiques et commerciales extérieures, et d'accroître leur visibilité et reconnaissance internationales. Ils tissent des liens tant avec les pays du Nord que ceux du Sud et investissent les enceintes régionales et/ou multilatérales. Ainsi, ils ambitionnent de se réserver des zones d'influence régionales plus ou moins institutionnalisées : le Brésil en Amérique du Sud ; la Chine en Asie du Sud-Est ; l'Inde en Asie du Sud ; la République sud-africaine en Afrique méridionale ; la Russie dans le Caucase. Certains émergents, à l'instar du Brésil, de la Chine, de l'Inde ou de l'Afrique du sud, parviennent à établir avec leurs voisins respectifs des relations de type Nord/Sud dans lesquelles ils échangent leurs produits manufacturés à valeur ajoutée contre des matières premières. Ils œuvrent pour s'aménager progressivement un espace géopolitique sous leur influence et, ce faisant, acquièrent davantage de visibilité et de reconnaissance comme puissance régionale.

D'avantage, les émergents ne souhaitent pas se laisser enfermer dans leur espace géopolitique immédiat et projettent d'étendre leur influence à d'autres régions du monde telles que l'Asie centrale qui revêt de plus en plus une valeur stratégique pour certains émergents du fait qu'elle regorge de richesses énergétiques (pétrole et gaz), d'uranium et de minéraux précieux (or, argent, cuivre, aluminium...) (Laruelle et Payrouse, 2010). Si, depuis les années 2000, la Russie opère un retour en force dans cette région en accroissant son influence politique, sa présence militaire et ses investissements dans les infrastructures des hydrocarbures ou des transports, la Chine avance à grand pas et s'implante progressivement en vue de devenir le premier partenaire économique de l'Asie centrale, notamment à travers ses investissements et ses *joint-ventures* : dans les infrastructures de transport, dans la construction d'oléoducs, à l'image de celui qui relie Atasu, au centre du Kazakhstan, à Alashankou dans le Xinjiang. Elle investit également dans les gazoducs et relie ainsi les champs gaziers turkmènes, ouzbeks et kazakhs au Xinjiang. Face à l'état sino-russe, l'Inde ambitionne également d'avancer ses pions en Asie centrale et augmente ses échanges commerciaux avec le Kazakhstan,

1. Avec la régionalisation du yuan en 2010 au sein de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), une première étape a été franchie dans l'internationalisation du yuan. Depuis janvier, on est rentré dans la deuxième étape. *Bank of China* permet désormais d'ouvrir un compte en yuans aux États-Unis.

l'Ouzbékistan et le Turkménistan. Elle a, par ailleurs, installé au Tadjikistan sa première base militaire à l'étranger. New Delhi s'intéresse aussi aux enjeux énergétiques de l'Asie centrale; vu les tensions dans le Golfe Persique, les autorités indiennes cherchent à sécuriser leurs approvisionnements énergétiques et, partant, encouragent le projet de gazoduc TAPI qui doit traverser le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde, et dont la finalisation est prévue pour 2014 (Gayer, 2008). En outre, l'Inde a obtenu un statut d'observateur dans l'Organisation de coopération de Shanghai (OSC), issue du rapprochement sino-russe et de la volonté, notamment, de contrer ou contrebalancer les positions occidentales et plus particulièrement américaines dans la région. L'Inde développe également sa présence à travers son industrie audiovisuelle et ses mélos bollywoodiens. La Chine emboîte le pas et poursuit une politique de diffusion culturelle par la mise en place d'un réseau d'Instituts Confucius qui, d'ailleurs, dépasse le cadre de l'Asie centrale pour couvrir les différents continents de la planète. Ce tableau doit être complété par la Turquie qui, en dépit de la présence et l'influence d'un grand nombre d'acteurs puissants extérieurs à la région, œuvre, depuis la disparition de l'URSS, à se faire une place en Asie centrale. Dans ce sens, elle déploie une diplomatie multidimensionnelle et encourage le rapprochement culturel et linguistique bilatéral en créant des écoles et des lycées tout en soutenant la formation des élites locales. Par ailleurs, sa politique d'ouverture économique a accru ses investissements directs et renforcé les relations commerciales avec l'Asie centrale avec laquelle elle échange des biens manufacturés contre des matières premières. Et tout comme les autres grands acteurs dans la région, la Turquie cherche à se faire une place sur l'échiquier énergétique centre-asiatique (Balci, 2005).

Si le désengagement russe d'Asie centrale opéré durant les années 1990 favorisa l'expansion militaire des États-Unis et la présence de leurs compagnies, notamment dans le secteur des hydrocarbures, le retour russe, la montée en puissance chinoise et l'arrivée d'autres acteurs émergents participent au désenclavement centrasiatique ainsi qu'à un recul des puissances occidentales: la progression des ressentiments anti-américains dans l'après-11 septembre affecte l'influence politique des États-Unis dans la région et leurs entreprises énergétiques reculent au profit des émergents, alors que l'UE et son action souffrent d'incohérence et de manque de légitimité (Viller, 2006; Payrouse, 2011; Rousselot, 2011).

L'Europe et les États-Unis doivent également compter sur la présence croissante des puissances émergentes sur les continents africain et latino-américain. Depuis les années 2000, l'Afrique attire les émergents et fait l'objet de visites régulières organisées au plus haut niveau politique par le Brésil, la Chine, l'Inde, la Russie ou la Turquie. La montée en puissance de la Chine en Afrique est sans doute celle qui a fait couler le plus d'encre (Beuré *et al.*, 2008). L'expansionnisme chinois se traduit par des investissements qui se chiffrent en dizaines de milliards d'euros dans le pétrole, les mines, le cuivre, le cobalt, le charbon, le fer, le bois, l'uranium et dans bien d'autres ressources africaines. Plus de 2000 entreprises chinoises sont implantées sur le continent. La présence chinoise se fait également ressentir au travers des contrats passés avec plus d'une vingtaine de pays africains producteurs

de pétrole, ce qui amène l'Afrique à fournir 30 % de ses approvisionnements. Par ailleurs, la Chine s'est lancée dans une politique d'acquisition de terres cultivables au Cameroun, au Mozambique, en Ouganda, en RDC, Tanzanie, Zambie ou au Zimbabwe. Depuis le début des années 2000, les échanges commerciaux entre l'empire du Milieu et le continent noir ont été multipliés par six, atteignant en 2012 les 153 milliards d'euros contre 15 milliards dix ans plus tôt, laissant bien derrière l'Inde, le Brésil et la Russie dont les volumes d'échanges se chiffrent pour la même année à 33, 18,5 et 2,5 milliards d'euros. La Chine est dorénavant le premier partenaire économique de l'Afrique devant les États-Unis, le Royaume-Uni et la France. Davantage, elle soigne son image afin de ne pas apparaître comme une puissance prédatrice uniquement intéressée par l'exploitation du continent. Plus précisément, elle accompagne son expansionnisme non seulement du lancement d'un décrochage africain de sa télévision officielle CCTV-News, mais aussi de l'octroi de quelque cinq mille bourses par an aux étudiants africains, de la suppression de dettes et de l'investissement de milliards d'euros dans la construction d'infrastructures (routes, barrages, chemins de fer, hôpitaux, écoles, universités)¹. Pour conquérir l'estime des Africains et conforter son discours sur le partenariat sino-africain « gagnant-gagnant », Pékin a également financé le nouveau siège de l'Union africaine inauguré en janvier 2012 à Addis-Abeba, mais non sans veiller à laisser des empreintes visibles de la culture chinoise sur les ornements de l'édifice ou à ce que la langue chinoise obtienne, dans le choix des canaux de traduction simultanée, la première ligne. Le financement de ce bâtiment permet aux autorités chinoises de déconstruire quelque peu l'idée selon laquelle elles sont inaptes à dialoguer avec des organisations régionales : ce faisant, la Chine avance sur un terrain que l'UE croyait être seule à emprunter, celui de l'appui aux organisations régionales, ce qui ne manque pas d'inquiéter les Européens qui voient leur influence décliner².

Si la Chine est devenue un acteur incontournable de l'échiquier africain, il n'est pas exclusif, les autres pays émergents s'employant également à développer et étendre leur présence sur le continent et, dans une certaine mesure, à se dissocier de l'action chinoise qui ne jouit pas d'une image positive, malgré les efforts récemment entrepris par Pékin pour renverser la situation. Ces dernières années, les autorités brésiliennes se sont (re)découvert un intérêt pour l'Afrique dans laquelle elles voient un pôle fiable à l'expansion mondiale de l'influence du Brésil (Santander, 2012a, 2011). L'activisme diplomatique déployé ces dernières années par Brasilia à l'attention de l'Afrique a eu pour résultat de doubler le nombre d'ambassades brésiliennes sur le continent et a contribué à augmenter de manière exponentielle les relations commerciales avec les pays africains. Au cours de la décennie 2000, les échanges ont quintuplé et les investissements

1. Livre Blanc, « China-Africa Economic and Trade Cooperation », *Information Office of the State Council of the People's Republic of China*, Beijing, 23 décembre 2010.
2. Ces inquiétudes ont été manifestées tant par des académiques européennes que par des membres de divers services de la Commission européenne lors du colloque organisé à Bruxelles le 27 janvier 2012 par l'Institut de Formation des Fonctionnaires fédéraux de Belgique (IFA) sur « L'UE et ses politiques extérieures à la lumière des printemps arabes un an après le déclenchement des événements ».

brésiliens se sont accrus tant au nord (Algérie, Maroc) qu'à l'ouest (Angola, Ghana, Gabon, Nigéria, Sénégal, Namibie) et au sud (Afrique du Sud et Mozambique) et même, depuis peu, à l'est (Kenya). Encouragées par Brasília, les grandes entreprises brésiliennes misent dorénavant sur l'Afrique et investissent dans les mines, la construction et l'infrastructure, dans les centrales électriques, le pétrole ou l'agriculture. Certaines d'entre elles se présentent sous la forme de conglomérats simultanément actifs dans plusieurs secteurs (pétrole, gaz, biocarburants, chimie, ingénierie, construction, immobilier) et pays (RDC, Congo, Djibouti, Gabon). Mais le Brésil veille également à son image et son offensive commerciale en Afrique s'accompagne d'une stratégie de promotion et, en particulier, de son modèle de développement présenté comme une réussite et une source d'inspiration pour le monde extérieur. Ce dessein doit permettre au pays d'accroître de manière consensuelle son expansion et son influence en Afrique. Le Brésil – tout comme d'autres émergents – semble animé par l'idée que, pour asseoir son statut de puissance, il doit pouvoir s'affirmer comme une référence en mobilisant des ressources immatérielles telles que l'idéologie, les institutions ou la culture. Le continent africain apparaît comme un terrain propice à ce projet non seulement du fait que le Brésil compte le plus grand nombre de citoyens d'origine africaine, hors Afrique, mais aussi parce que la culture brésilienne y jouit déjà d'une certaine popularité due à l'intérêt croissant que suscite, notamment, sa musique, son football et ses feuilletons mélo. Afin de développer et de consolider cet acquis, Brasília a inauguré au Mozambique une station de télévision publique (*TV Brasil Internacional*) qui diffuse des programmes brésiliens en portugais dans 49 pays africains pour, à terme, élargir l'audience à l'Amérique latine (AL), au Japon, à l'Europe et aux États-Unis. Selon les autorités brésiliennes, les émissions diffusées doivent présenter le pays sous un jour favorable et, partant, « dire du bien de lui » (Da Silva, 2010a). En outre, elles se dotent progressivement d'instances de socialisation en vue d'inciter le développement du *leadership* intellectuel et moral du pays à l'extérieur. La création de l'Université fédérale de l'Intégration Luso afro-brésilienne (Unilab), financée par le gouvernement fédéral, s'inscrit également dans cette démarche. Cette institution ainsi que les pôles installés dans les pays de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) doivent contribuer à la formation des élites africaines dans des domaines où l'Afrique est demanderesse et où le Brésil est compétent, à l'instar du développement agricole ou de l'agronomie. Cette politique de coopération au développement se traduit également par l'annulation partielle ou totale de dettes, par l'octroi de nouveaux prêts et de programmes d'assistance technique dans des domaines tels que l'agriculture, la santé ou l'énergie. Les autorités brésiliennes prennent bien soin d'accompagner leur stratégie africaine d'un discours normatif qui présente le pays comme un acteur bienveillant pour l'Afrique; ce qui a permis de contribuer à accroître son capital sympathie sur le continent noir.

Mais l'Afrique fait également l'objet de stratégies indienne, turque et russe. Tout comme Pékin, New Delhi a besoin de pétrole et de matières premières pour alimenter sa forte croissance économique. Dès lors, depuis la deuxième moitié des années 2000 les autorités indiennes organisent au plus haut niveau

politique des sommets trisannuels avec les dirigeants d'Afrique, accompagnent leurs entreprises qui investissent dans les secteurs porteurs, débloquent des aides de plusieurs milliards d'euros, financent des programmes de formation professionnelle, octroient des bourses d'étude, encouragent les échanges universitaires (Mawdsley et McCann, 2011 ; Diallo, 2011). Par ailleurs, les échanges commerciaux ont quintuplé en six ans, passant de 7 milliards d'euros en 2004 à 33 en 2010. La part des pays émergents dans le commerce extérieur africain ne cesse de croître, au détriment de l'UE et des États-Unis, bien que ces derniers y concentrent encore environ la moitié des échanges et des investissements étrangers (OECD, 2011). L'Inde soigne également son discours à l'attention de l'Afrique et propose, par l'intermédiaire de son Premier ministre, un partenariat fondé sur l'« égalité », la « confiance mutuelle » et une « approche transparente de concertation » (Singh, 2008). Les autorités indiennes, comme celles des autres puissances émergentes, tentent de se présenter comme le porte-drapeau des intérêts des pays en développement. Ce discours se révèle d'autant plus efficace en Afrique que, contrairement aux émergents, les puissances occidentales continuent d'imposer des conditions politiques à leurs rapports avec les pays africains. Une conditionnalité qui, de plus en plus, est accueillie par le continent noir comme de l'arrogance et de l'immixtion dans leurs affaires intérieures de la part des Occidentaux. Les émergents en sont conscients et n'hésitent donc pas à l'exploiter, ce qui affaiblit d'autant l'influence politique occidentale.

Dans la course des émergents à l'Afrique on trouve également la Turquie. Face à une Europe en crise et réticente à les accueillir en son sein, les autorités turques diversifient leurs relations extérieures et se tournent vers l'Afrique, vue dorénavant comme un terreau favorable aux intérêts économiques et à l'influence de leur pays (Vicky, 2011). D'ailleurs, un nombre croissant d'entreprises turques s'intéresse au continent, à l'instar de celles représentées par Tuskon¹ qui investissent toujours davantage dans les secteurs de l'agroalimentaire, du textile, du bâtiment et des travaux publics (BTP) ou des banques des pays africains. Durant cette dernière décennie, les échanges commerciaux n'ont cessé de progresser, passant de 3 à 14 milliards d'euros. Par ailleurs, l'agence d'aide au développement turque (TIKA) a étendu ses activités, notamment en Afrique de l'Est. Afin de développer et consolider cette présence, Ankara a procédé au triplement du nombre de ses ambassades sur le continent, à la création d'écoles pour diffuser la langue et la culture turque, à la programmation de visites d'État dans les pays africains et à l'organisation sur son territoire d'événements à haute visibilité internationale tels que l'année de l'Afrique (2005), le sommet de chef d'État dans les pays africains et turco-africain (2008) ou le Forum média Turquie-Afrique (2012). La Turquie a en outre lancé en 2006 un forum d'affaires qui, depuis, réunit chaque année des opérateurs économiques turcs et africains. Les autorités prennent également soin d'accompagner leur politique africaine d'un discours qui présente la Turquie comme un pays ami désireux d'« aider » l'Afrique. Ses intentions seraient d'autant plus sincères que la Turquie ne serait pas souillée par les « ravages du colonialisme », contrairement aux Européens dépeints comme des donneurs de leçon.

1. Confédération des hommes d'affaires et industriels de la Turquie.

Et à l'instar de ce que font les autorités brésiliennes, Ankara dissocie son action de celle de la Chine, étiquetée comme « nouveau colonisateur ».

C'est un discours semblable qui accompagne la nouvelle politique africaine de la Russie déployée à partir des années 2000. Afin de donner une place à l'Afrique dans son agenda extérieur, Moscou a procédé à l'annulation de certaines dettes africaines, prévu un programme d'aide au développement de 400 millions d'euros, organisé des conférences inter-parlementaires et des tournées présidentielles en Afrique, et donné une place plus importante à cette dernière dans le dispositif institutionnel du Kremlin en dotant le président russe d'un représentant spécial pour la coopération avec les pays africains. Comparée aux autres acteurs émergents, la présence économique et commerciale russe reste faible : les échanges avec l'Afrique ne s'élèvent qu'à 2 % du commerce extérieur russe. Toutefois, Moscou cherche à appuyer les entreprises russes en Afrique dont les intérêts résident dans les domaines de l'énergie, de l'armement et de l'exploitation minière : sont concernés, notamment, des pays comme l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, l'Égypte, la Namibie ou le Nigeria.

Les autorités russes qui considèrent qu'une « grande puissance comme la Russie doit naturellement entretenir des liens avec toutes les régions du monde » (Bain, 2008 : 129-130) ont également pris, ces dernières années, l'initiative de développer et de consolider la présence de leur pays en Amérique Latine après une absence de Moscou durant les années 1990 à la suite de la chute de l'URSS. La Russie perçoit aujourd'hui l'Amérique Latine comme une région à l'importance économique grandissante et comme un champ favorable à ses ambitions d'un monde multipolaire. Elle cherche d'ailleurs à tirer profit du « virage à gauche » qui a amené au pouvoir en Amérique Latine des gouvernements soucieux de déployer une politique étrangère basée sur une plus grande volonté d'autonomie par rapport aux États-Unis. Cette volonté politique a occasionné une extension de la coopération énergétique et aéronautique, une intensification des échanges commerciaux qui ont triplé en dix ans (13 milliards d'euros), la conclusion d'importants contrats d'armement, l'octroi à certains pays (Cuba) de crédits pour l'achat d'équipements russes, la réalisation d'exercices navals conjoints entre la Russie et le Venezuela en mer des Caraïbes ou la visite de la flotte russe au Nicaragua et à Cuba, ce qui ne s'était plus vu depuis la disparition de l'URSS (Davydov, 2010). La Russie n'hésite d'ailleurs pas à donner son appui explicite aux régimes les plus radicaux et anti-américains d'Amérique Latine (Cuba, Venezuela, Nicaragua, Bolivie).

Tout comme l'expansionnisme russe en Amérique Latine, celui de la Chine est facilité par le sentiment de défiance qui prévaut dans certaines capitales latino-américaines à l'égard des Américains et des Européens. Toutefois, si les avancées de la Russie accusent une portée limitée du fait que ses capacités à garantir un engagement soutenu sont inférieures à sa volonté et, partant, suscitent peu de préoccupations de la part des États-Unis (Blank, 2009), il n'en va pas de même pour la Chine dont la fulgurante expansion économique et commerciale sur le continent suscite tant à Bruxelles qu'à Washington des inquiétudes pour leurs

intérêts respectifs dans la région (Paz, 2012). Bien que Pékin veuille à ce que son expansionnisme en Amérique Latine n'indispose pas les États-Unis, en modérant son discours et en développant une coopération militaire limitée, elle prend des initiatives diplomatiques pour accompagner et consolider sa présence sur le continent : lancement du Forum Chine-Amérique Latine et du dialogue Chine-Mercosur, négociations d'accords de libre-échange avec plusieurs pays (Chili, Costa Rica, Pérou), octroi d'aide et de crédits, visites récurrentes au plus haut niveau politique, adoption en 2008 d'un « livre blanc » pour l'Amérique Latine dans lequel les objectifs chinois sur le continent sont identifiés. Pékin consolide son investissement dans l'infrastructure, le transport, la technologie ou l'énergie des pays d'Amérique Latine, se positionne dans le secteur de l'automobile ou des marchés publics et devient un client incontournable pour les matières premières latino-américaines (soja, sucre, pétrole, minerai de fer, bois) ainsi que le premier fournisseur de produits manufacturés du continent. Par ailleurs, le commerce bilatéral croît de manière exponentielle. Depuis 2006, il a augmenté de 160 %, passant de 54 à 145 milliards d'euros en 2011, alors que la part des États-Unis dans les relations commerciales des pays d'Amérique Latine est passée de 59,7 % en 2000 à 40,1 % en 2010. Si les États-Unis demeurent le premier partenaire commercial de l'Amérique Latine, les prévisions sur les répercussions de l'expansion chinoise pour les intérêts de l'UE-27 en Amérique Latine laissent entrevoir d'ici 2015 un déclassement de l'acteur européen au profit de la Chine (CEPAL, 2010). Les échanges commerciaux entre l'UE et l'Amérique Latine se contractent et les investissements européens dans la région diminuent sous les effets de la crise économique européenne (Price, 2012). Dès lors, si l'Europe en tant que bloc régional reste le premier investisseur sur le continent (40 %) et les États-Unis (17 %) le deuxième, la Chine avec ses 9 % du total des investissements progresse de la vingt-neuvième à la troisième place. Elle n'entend d'ailleurs pas en rester là puisqu'elle a pour projet d'y doubler, à très court terme, ses investissements (CEPAL, 2011). Mise à part les réussites économiques et commerciales qu'elle engrange sur le continent, Pékin parvient à obtenir d'un nombre croissant de pays et pas des moindres (Argentine, Brésil, Chili, Venezuela, Pérou) le statut d'économie de marché, chose que l'UE et les États-Unis lui refusent toujours, et à ce que sa politique d'une seule Chine soit reconnue (Bourassa, 2010).

C. Une stratégie de « clubs de puissances »

Cette politique de coopération Sud-Sud qui fait de l'Asie centrale, de l'Afrique ou de l'Amérique latine autant de terrains de jeu stratégiques pour les puissances émergentes est complétée par la création de toute une série de liens quasi institutionnels avec des acteurs extérieurs à leur région tels que le BRICS¹, le

1. Forum de dialogue politique qui réunit les autorités des cinq pays qui le composent, à savoir le Brésil, la Russie, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud.

G20+¹ ou l'IBSA². Ces cadres relationnels regroupent des pays qui, au-delà des différences qui les séparent (voir *infra*), partagent l'idée que la structure économique et politique internationale est loin de refléter la réelle répartition de la puissance internationale de ce début de vingt et unième siècle et fortifient leur visibilité et leur reconnaissance internationale tant vis-à-vis de leurs pairs que des puissances occidentales. Ces enceintes constituent également des espaces d'affirmation par rapport aux puissances traditionnelles et, partant, suscitent l'émergence progressive de nouveaux rapports de force internationaux. Ainsi, certains pays de la Triade, qui se réunissent annuellement dans le cadre du G8 depuis les années 1970, se sont longtemps arrogé le droit exclusif de définir les orientations économiques et politiques internationales, voire d'esquisser les solutions aux problèmes d'ordre financiers, économiques ou politiques mondiaux. Dorénavant, les pays du G8 sont amenés à reconnaître le rôle politique, économique et commercial croissant d'une série d'acteurs issus hors du cadre américano-nippo-européen.

L'action diplomatique énergique des puissances émergentes, conjuguée à leur reconnaissance internationale grandissante, à l'affirmation de leur poids économique et au contexte de crise mondiale, ont permis d'asseoir la légitimité d'un groupe alternatif au G8, celui du G20. Bien que créé en 1999, le G20, qui regroupe les pays nantis du Nord et les économies émergentes, apparaît comme le nouveau club des puissances mondiales en charge, notamment, de définir les règles de la finance internationale. Les puissances émergentes sont également parvenues à déstabiliser le *statu quo* quant au partage du pouvoir au sein de certaines instances multilatérales, comme l'illustre l'évolution du processus de négociation au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ce dernier fût longtemps déterminé par la « Quad » (quadrilatérale – États-Unis, UE, Canada et Japon). Mais la volonté des pays émergents de se faire entendre, par l'intermédiaire de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud, débouche sur la mise en place du Forum IBSA. Le rapprochement de celui-ci avec la Chine crée en 2003, à la veille de la conférence ministérielle de l'OMC à Cancun, le G20+. Ce dernier, qui s'inscrit dans le prolongement du Groupe de Cairns³ et s'oppose aux politiques protectionnistes et de subventions agricoles, en particulier des États-Unis et de l'UE, a pu infléchir durablement le processus de négociation au sein de l'OMC. Les pressions exercées par le G20+ ont permis aux nouvelles puissances d'obtenir la substitution de la Quad par la « nouvelle Quad » qui rassemble aussi bien des acteurs du Nord que ceux du Sud (États-Unis, UE, Brésil,

1. Groupe de pays agissant dans le cadre des négociations de l'OMC et s'opposant à la politique de subsides agricoles des pays riches.
2. Ce forum agit au niveau des instances multilatérales pour favoriser les intérêts commerciaux et l'adhésion permanente au Conseil de sécurité des Nations unies des pays qui le composent (Brésil, Inde, Afrique du Sud).
3. Le Groupe de Cairns fut constitué en 1986 par des pays agro-exportateurs dans le cadre du cycle Uruguay des négociations du GATT et dans l'objectif de s'opposer au protectionnisme agricole européen et américain. Mais le groupe qui était sous *leadership* australien fut jugé trop mou par les pays émergents. Dès lors, pour donner une nouvelle impulsion à l'opposition au protectionnisme euro-américain, les émergents mirent en place le G20+.

Chine et Inde)¹. Conséquence : Washington et Bruxelles ne peuvent plus imposer leurs vues sans consulter les émergents.

L'activisme de ces derniers leur a d'ailleurs permis d'engranger d'autres victoires auprès de l'OMC dans les dossiers des médicaments génériques, du coton ou du sucre, ainsi que de rééquilibrer les rapports de force relatifs aux négociations internationales sur le climat. L'UE a longtemps veillé à jouer un rôle de premier plan dans la préparation et le suivi de ces discussions ainsi que dans la définition des contours des engagements multilatéraux en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Mais le *leadership* européen sur cette question est de plus en plus contesté par la Chine, le Brésil, l'Inde ou l'Afrique du Sud dans le sens où ces pays, rejoints en l'occurrence par les États-Unis, s'opposent aux propositions européennes d'adopter des objectifs chiffrés et contraignants en matière de réduction de gaz à effet de serre.

En obtenant leur adhésion à ces cadres informels, les pays émergents prennent place aux côtés des puissances du Nord, définissent au plus haut niveau politique les enjeux majeurs de la politique mondiale, anticipant ainsi l'agenda des instances multilatérales et, partant, contribuent au décentrage progressif du pouvoir mondial. Ils sont conscients que, dans la pratique, le multilatéralisme peut permettre d'entériner et de légitimer les relations de puissance. C'est dans ce dessein qu'œuvrent leurs politiques étrangères respectives : décrocher ou renforcer une place au sein des espaces de puissance conservés dans le cadre des institutions multilatérales. L'Afrique du Sud, le Brésil et l'Inde développent une coopération Sud-Sud et/ou s'associent à l'Allemagne ou au Japon pour réclamer un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. En outre, ils œuvrent pour accroître leur pouvoir décisionnaire au sein d'instances censitaires telles que le Fonds monétaire international (FMI). Pour ce faire, ils n'hésitent pas à tirer parti de la crise qui affecte plus particulièrement l'Europe pour réclamer qu'en échange de l'injection de nouveaux capitaux du FMI dans les économies européennes, une nouvelle réforme du Fonds voie le jour afin de permettre un élargissement de leurs droits de vote respectifs et que leur rôle politique soit ajusté à la mesure de leur importance économique (Santander, 2012b). Jusqu'à présent, la Chine, dont la part est passée de 3,65 % à 6,19 %, a obtenu au sein de l'Institution un pouvoir de décision plus important que l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne. De leur côté, l'Inde et le Brésil ont vu leur droit de vote passer de 1,9 % à 2,6 % et de 1,4 % à 2,2 % respectivement.

Mais les émergents ne souhaitent pas limiter leurs revendications et actions aux dossiers de la *low politics*. Ils veulent avoir davantage voix au chapitre dans des dossiers de la *high politics*, comme l'ont démontré les tentatives du Brésil et de la Turquie de jouer un rôle d'intermédiaire dans la question du nucléaire iranien. Siégeant au Conseil de Sécurité des Nations unies comme membres non-per-

1. La « nouvelle Quad » peut prendre des appellations et formes distinctes telles que les « quatre/cinq parties intéressées », le « groupe Quint » ou le « G6 ». Toutefois, tous ces groupes intègrent aussi bien des puissances industrielles du Nord que des pays émergents.

manents, ces deux pays en ont profité, à la veille de l'adoption de nouvelles sanctions contre l'Iran, pour proposer à l'ONU un accord négocié avec Téhéran afin qu'une partie de l'uranium iranien soit stockée à l'étranger en échange de combustible enrichi destiné uniquement à des fins civiles. Ce faisant, ces pays réclament une place dans la négociation menée par le groupe dit des 5+1¹ doté d'un mandat onusien pour traiter la question du nucléaire iranien. Le message qui accompagne cette initiative est que la conduite des affaires internationales, y compris les questions sécuritaires, ne peut plus se faire sans une présence accrue des puissances émergentes. Le même message peut être dégagé de l'opposition sino-russe et de l'abstention du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique du Sud à la résolution, proposée en octobre 2011 par les puissances occidentales du Conseil de Sécurité, visant à condamner la répression en Syrie. Déjà lors du vote, en mars 2011, de la résolution 1973 sur la Libye, les pays du BRIC s'étaient abstenus, craignant, que sous le couvert du principe de la « responsabilité à protéger », on légitime l'évincement, par voie militaire, d'un régime politique devenu encombrant. Considérant que la tournure des événements leur a donné raison, les émergents sont davantage confortés dans leur volonté de faire entendre leur voix dans les questions de *high politics*.

III. Les émergents sont-ils capables de jouer un rôle dans la gouvernance mondiale ?

Si les émergents sont à même de se regrouper pour faire front face à des décisions de politique internationale, sont-ils pour autant capables de jouer un rôle constructif dans la gouvernance mondiale ? La perception dominante est la suivante : quand ils sont confrontés à la difficile tâche d'élaborer et de soumettre des solutions (alternatives) pour résoudre des problèmes d'ordre planétaire, ces acteurs peinent à sortir d'une logique d'opposition. Plusieurs raisons expliquent cette représentation.

La première d'entre elles a trait aux réticences des émergents à assumer dans le monde un *leadership* leur donnant des responsabilités internationales. D'aucuns y voient la preuve, notamment, dans leur attitude à l'égard de la question climatique. Dans ce dossier, ils se présentent comme des « pays en développement » et considèrent que le coût du réchauffement climatique doit revenir au Nord (Europe, États-Unis), ce qui les pousse à refuser une solution collective. Par ailleurs, en ce qui concerne le G20, sa réactivation au détriment du G8 fut accueillie avec grand enthousiasme par les émergents qui ont vu leur association comme une marque de reconnaissance internationale et comme l'essor d'un levier capable de réorganiser le monde à partir des rapports de force du vingt et unième siècle. Toutefois, jusqu'à présent la pratique tend à démontrer que l'implication des émergents au jeu planétaire ne s'est pas nécessairement traduite par une nouvelle

1. Chine, États-Unis, Grande-Bretagne, France, Russie + Allemagne.

gouvernance mondiale. L'adoption collective de mesures concrètes pour résoudre des enjeux planétaires (sécurité, climat, crise) fait défaut. Cet exercice s'avère d'autant plus difficile que ce club de puissances recense des acteurs et intérêts fort disparates. D'aucuns défendent la croissance par la dépense publique contre l'austérité fiscale, ou le libéralisme contre le protectionnisme. En outre, certains émergents, dont la pérennité des performances économiques est devenue essentielle à la convalescence du capitalisme mondial, refusent, à l'instar de la Chine, de réévaluer leur monnaie. L'intransigeance chinoise sur sa politique de change entraîne des critiques de la part des Européens et Américains mais aussi des pays émergents qui souffrent de plus en plus la concurrence chinoise, à l'instar de l'Inde, ou du Brésil qui perd des parts de marchés en Amérique Sud pour ses produits manufacturés. Dès lors, New Delhi et Brasilia souhaitent que Pékin assume une part du fardeau de l'ajustement et qu'elle ouvre davantage son marché à leurs produits manufacturés. La Chine suscite également des craintes de la part des autorités russes qui n'hésitent plus à les exprimer de manière explicite. Ainsi le document « Stratégie-2020 » présenté par le Kremlin en mars 2012 désigne la « montée du potentiel économique et le rehaussement du statut international de la Chine » comme les principaux risques pour la Russie¹.

Les divergences ne sont pas qu'économiques mais également stratégiques. Toute une série de questions divise l'Inde et la Chine : les différends frontaliers non réglés et hérités, notamment, du conflit qui les opposa en 1962. Sans oublier la rivalité militaire indo-chinoise qui a amené New Delhi à développer un missile nucléaire de longue portée, testé en 2012 avec succès, et capable d'atteindre Shanghai et Pékin. En outre, l'Inde s'est rapprochée des États-Unis pour trouver des appuis dans ses rapports avec la Chine. Ce rapprochement a permis à New Delhi de bénéficier du soutien de Washington dans ses aspirations à un siège permanent au Conseil de Sécurité. Pékin dit « comprendre » cette requête, mais ne la soutient pas. La Chine n'appuie pas non plus les demandes similaires émises par ses autres partenaires du BRICS (Brésil et Afrique du Sud). Ceci pose la question de la capacité des émergents à dépasser leurs divisions pour contribuer de manière constructive à un enjeu crucial de la gouvernance mondiale, celui de la réforme des Nations unies et de son Conseil de sécurité. Bien qu'ils soient d'accord sur la nécessité d'une refonte de l'Institution, ils sont incapables de présenter une liste commune de pays appelés à rejoindre le club fermé des membres permanents du Conseil de Sécurité.

C'est précisément cette même attitude qui prévaut dans leurs rapports aux institutions économiques multilatérales. D'une part ils réclament davantage de représentation au sein de ces instances, notamment par des critiques à la pratique consistant à réserver le plus haut poste du FMI à un Européen et celui de la Banque Mondiale à un Américain. Ils en appellent dès lors à des nominations « transparentes », « compétitives » et qui reposent sur une base « méritoire ». D'autre part ils se révèlent incapables de dépasser leurs rivalités

1. F. Loukianov, « Un monde changeant », <http://bats0.canalblog.com/archives/2012/05/25/24343117.html>.

pour s'accorder sur un candidat commun. Le groupe du BRICS a donc du mal à sortir d'une logique d'opposition pour apporter une contribution à la conduite de la gouvernance mondiale.

L'ensemble de ces éléments témoigne non seulement des divergences et rivalités entre les émergents, mais aussi des déséquilibres et disparités qui caractérisent ces pays. Ces pôles de nature diverse ne disposent pas de caractéristiques semblables : la Russie et la Chine sont membres permanents du Conseil de Sécurité ; elles sont, avec l'Inde, des puissances nucléaires et leurs ressources militaires sont sans commune mesure avec celles de l'Afrique du Sud, du Brésil ou de la Turquie. Certains, à l'instar de la Chine ou de l'Inde, parviennent à se doter d'une importante assise économique au travers de la diversification de leurs échanges. D'autres, par contre, comme la Russie, misent essentiellement sur un secteur particulier (l'énergie) pour faire tourner la machine économique et développer leur puissance politique. Sans compter que leurs politiques économiques restent particulières : là où certains adoptent des positions offensives, d'autres sont à la défensive, comme le montre le cas de l'agriculture où le Brésil encourage la libéralisation alors que l'Inde est plus frileuse.

La répartition des ressources et la distribution de la puissance parmi les pays du BRICS présentent un caractère asymétrique. La Chine s'impose comme tête de pont des émergents. Sur presque tous les plans, elle apparaît plus importante que les autres BRICS : elle représente la moitié du PIB et deux tiers du commerce du groupe. Elle est le principal associé commercial des membres de ce club, alors que ces derniers sont relégués à la dixième, voire, pour certains, à la vingtième place dans la liste des partenaires commerciaux de la Chine. Son expansion et sa projection internationale représentent d'importants défis pour les économies des autres membres du BRICS, et plus particulièrement pour la compétitivité de leurs industries. On observe également une disparité entre ces pays quant aux montants de fonds souverains dont ils disposent : la Chine détient en 2011 une réserve de change d'environ 2 500 milliards d'euros contre 420 pour la Russie, 270 pour le Brésil et 250 pour l'Inde. Les abondantes liquidités dont la Chine dispose en font une locomotive du prêt et de l'investissement.

Toutefois, la puissance de la Chine, à l'instar de celle des autres pays émergents, rencontre des limites. Ces derniers ont fait le choix d'intégrer la globalisation et celle-ci pousse les États du monde et leurs économies respectives à une plus grande ouverture sur l'extérieur, engendrant ainsi une interdépendance économique croissante. La globalisation provoque la perte d'efficacité des politiques économiques nationales, ce qui relativise la puissance¹. En effet, la déréglementation financière de ces 40 dernières années a contribué à donner aux milieux financiers de la planète les moyens d'évaluer et d'anticiper en permanence les décisions des pouvoirs publics, au point de constituer un certain contre-pouvoir de type anonyme. Le caractère incontrôlable du système financier par les États est devenu d'autant plus important que cette libéralisation, conjuguée au développement des nouvelles technologies, aura permis l'émergence de centaines de milliers

1. Nous empruntons la formule « puissance relative » à P. Hassner (2007).

d'investisseurs individuels. Les conséquences de ces mutations financières se traduisent parfois par une instabilité accrue, marquée par de récurrentes crises boursières et de change, à l'image de l'actuelle crise européenne. Les puissances émergentes qui comptent de plus en plus sur cette insertion au marché mondial pour leur propre développement national ne sont pas à l'abri des revers que peut susciter la globalisation. La dépendance croissante à l'égard du monde extérieur contrecarre forcément le pouvoir de tout acteur étatique ou supranational.

La Chine, volontiers perçue comme le seul pays capable de se hisser au sommet de la puissance et de supplanter à terme celle des États-Unis, voit son pouvoir limité par la globalisation et les forces transnationales. Elle est d'autant plus dépendante de la santé de la monnaie et de l'économie américaines qu'elle constitue le premier créancier des États-Unis et qu'elle détient l'une des plus importantes réserves de dollars au monde. Elle est également tributaire de l'Afrique, de l'Amérique latine ou du Moyen-Orient pour ses approvisionnements en matières premières, sans oublier que l'UE représente pour elle le premier marché d'exportation. La croissance et le développement de la Chine nécessitent impérativement le reste du monde. La crise européenne, les menaces sur la zone euro ou les difficultés économiques des États-Unis créent autant de situations que Pékin a du mal à contrôler.

⇒ Conclusion

Ceci étant, doit-on pour autant conclure, comme le fait une partie de la littérature, à l'essor d'un monde « non-polaire » ou « apolaire » ?, c'est-à-dire à l'émergence d'un ordre sans pôle(s) (Haass, 2008 ; Badie, 2011) ? Le monde n'est sans doute pas (encore) multipolaire du fait de l'absence d'un scénario où l'on aurait plusieurs pôles économiques et politico-militaires de même nature et de caractéristiques comparables qui se contrecarreraient (Santander, 2009). Toutefois, l'hypothèse de l'apolarité du monde demeure sans doute abusive car une telle représentation tend à mettre tous les acteurs – publics ou privés, locaux, nationaux ou transnationaux – sur le même pied d'égalité en termes d'influence et de pouvoir sur la scène internationale, voire équivaut à nier l'existence même de la puissance et, partant, son incapacité à peser un tant soit peu dans les rapports de force internationaux.

Or, l'affirmation des pays émergents sur la scène internationale résulte de la combinaison d'une série de facteurs ayant trait aux attributs de la puissance matérielle et immatérielle. Ces puissances sont sans doute relatives, limitées et hétéroclites. Mais elles s'affirment dans leur environnement géopolitique immédiat – et, pour certaines d'entre elles, ailleurs dans le monde également – comme des pôles de plus en plus incontournables dont l'action génère des retombées politiques, ce qui contribue à une restructuration progressive des rapports de force internationaux.

⇒ Bibliographie

- Bain (Wervyn), (2008), *Russian-Cuban Relations since 1992: Continuing Camaraderie in a Post-Soviet World*, Lanham, Lexington.
- Balci (Bayram), (2005), « Les relations entre la Turquie et l'Asie centrale turcophone 1991-2004 » *Outre-Terre*, 10, p. 297-315.
- BCG, (2011), « Companies on the move », *Report 2011 BCG on Global Challengers*, janvier.
- Badie (Bertrand), (2011), *La diplomatie de connivence*, Paris, La Découverte, 2011.
- Beuré (Michel), Michel (Serge), et Woods (Paolo), (2008), *La Chinafrique: Pékin à la conquête du continent noir*, Paris, Grasset & Fasquelle.
- Blank (Stephan), (2009), « La Russie et l'Amérique latine. Manœuvres géopolitiques dans le voisinage des États-Unis », *Ifri Russie.Nei.Visions*, 38.
- Bourassa (Hugo), (2010), « L'étendue et les implications de la présence chinoise en Amérique latine », *Paix et Sécurité internationale*, 31 août.
- Cao-Huy (Thuan), (1978), « À propos de la "multipolarité" dans le système international actuel », dans J. Chevallier et al., *Centre, périphérie, territoire*, Paris, PUF, p. 309-348.
- CEPAL, (2010), « La República Popular de China y América Latina y el Caribe: hacia una relación estratégica », *Commission économique pour l'Amérique latine*, Santiago (Chili), LC/L.3224, avril.
- CEPAL, (2011), « La República Popular China y América Latina y el Caribe: hacia una nueva fase en el vínculo económico y commercial », *Commission économique pour l'Amérique latine*, Santiago (Chili), LC/L.3340, 2011.
- Cox (Robert), (1987), *Production, Power and World Order: Social Forces in the Making of History*, New York, Columbia University Press.
- Da Silva (Luiz Inacio Lula), (2012), « TV Brasil International: a cara do Brasil no exterior », *Planalto*, 24 mai.
- Davydiv (Vladimir), (2012), « Rusia en América Latina (y viceversa) », *Nueva Sociedad*, 226, p. 4-12.
- Diallo (Aïssatou), (2011), « L'Inde en Afrique. Un autre "émergent" à la conquête du continent africain », *Passerelles*, 12 (3), p. 11-13.
- Gayer (Laurent), (2008), « Le réengagement de l'Inde en Asie centrale », *Politique étrangère*, 73 (3), p. 589-600.
- GILPIN (Robert), (1987), *The Political Economy of International Relations*, Princeton, Princeton University Press.
- Kennedy (Paul), (1987), *The Rise and Fall of the Great Powers: Economic change and Military Conflict from 1500 to 2000*, New York, Random House.

- Haass (Richard), (2008), « The Age of Non-Polarity », *Foreign Affairs*, 87 (3), p. 44-56.
- Hassner (Pierre), (2007), « Le siècle de la puissance relative », *Le Monde*, 3 octobre.
- Krauthammer (Charles), (1990-1991), « The Unipolar Moment », *Foreign Affairs*, 70 (5), p. 23-33.
- Krauthammer (Charles), (2002), « The Unipolar Moment Revisited », *The National Interest*, 70, p. 5-17.
- Laruelle (Marlène) et Payrouse (Sébastien), (2010), *L'Asie centrale à l'aune de la mondialisation*, Paris, Armand Colin.
- Mawdsley (Emma) et McCanne (Gerard) (sld.), *India in Africa: Changing Geographies of Power*, Oxford, Fahamu Books.
- Nossel (Suzanne), (2004), « Smart Power », *Foreign Affairs*, 83 (2), p. 131-142.
- Nye (Joseph), (1990), *Bound to Lead: the Changing Nature of American Power*, New York, Basics Book.
- OECD, (2010), « *Perspectives on Global Development: Shifting Wealth* ».
- OECD, (2011), « *Africa Economic Outlook 2011: Africa and its Emerging Partners* ».
- Ohmae (Kenichi), (1985), *Triad Power: The Coming Shape of Global Competition*, New York, The Free Press.
- Paz (Gonzalo), (2012), « China, United States and Hegemonic challenge in Latin America: An Overview and Some Lessons from Previous Instances of Hegemonic Challenge in the Region », *The China Quarterly*, 209, p. 18-34.
- Payrouse (Sébastien), (2011), « L'Union européenne et les États-Unis en Asie centrale : convergences et divergences », CERI.
- Price (John), (2012), « ¿Todavía importa Europa? », *LatinTrade*, 6 février.
- Rousselot (Hélène), (2011), « L'UE en Asie centrale : quelle volonté politique pour quelle présence? », *Diploweb*, 13 mars.
- Santander (Sebastian) (sld.), (2009), *L'essor de nouvelles puissances : vers un système multipolaire?*, Paris, Ellipses.
- Santander (Sebastian), (2011), « La coopération brésilienne avec l'Afrique », *Revue de Défense Nationale*, 738, p. 37-44.
- Santander (Sebastian), (2012a), « L'Atlantique : espace multiplicateur de puissance ? L'Afrique dans l'agenda extérieur brésilien » dans D. Brunelle, *Repenser l'Atlantique: commerce, immigration et sécurité*, Bruxelles, Bruylant, p. 147-167.
- Santander (Sebastian) (sld.), (2012b), *Les puissances émergentes : un défi pour l'Europe?* Paris, Ellipses.
- Singh (Manmohan), (2008), « PM addresses the first India-Africa forum Summit », *Press Information Bureau, Government of India*, 8 avril.

- Strange (Susan), (1987), « The Persistent Myth of Lost Hegemony », *International Organization*, 41 (4), p. 551-574.
- The Economist*, (2009), « Multinationales des pays émergents: les nouveaux champions », *Problèmes économiques*, 2962, p. 7-12.
- The Economist*, (2011), « The world's biggest defence budgets », *The Economist*, 9 mars.
- Viller (Fréd), (2006), « Les États-Unis en Asie centrale : chronique d'une défaite annoncée », *Outre-Terre*, 3, p. 177-195.
- Vicky (Alain), (2011), « La Turquie à l'assaut de l'Afrique », *Le Monde diplomatique*, mai.
- Wilson (Dominic) et Purushothaman (Roopa), (2003), « Dreaming with BRICs: the Path to 2050 », *Goldman Sachs: Global Economic Papers*, 99.
- Zakaria (Fareed), *L'Empire américain. L'heure du partage*, Paris, Saint-Simon, 2009.